

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 26

Absents :

- dont suppléés :

- dont représentés : 1

Votants :

- dont « pour » : 27

- dont « contre » :

- dont « abstention » :

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix sept, le vingt huit septembre à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 22 septembre 2017 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie.

**PRESENTS** : Mmes ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, ALLEMANDI Florence, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, BOISSE Sandrine, MM. BOUGUYON Yvan (*parti après la question 14 et a donné pouvoir à Mme PIGNATEL Agnès*), MARTIN-CHARPENEL Pierre (*parti après la question 16*), BAGUE Patrice, FRELASTRE Jean-Michel, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel (*parti après la question 12*), BEHETS Jan, BULTEL Jean-Pierre, KLETTY Guy, BOUVET Patrick, FERRON Jean et NICOLAS Yves.

**EXCUSES** : M. MASSE Roger ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme ANDRE Michèle.

## Délibération n°2017/221

### **OBJET : REGIE DE SAINTE-ANNE : GRATUITES ACCORDEES A COMPTER DE LA SAISON 2017/2018**

Vu sa délibération N° 2017/221 du 25/07/2017, relative aux divers tarifs de remontées mécaniques

Considérant la nécessité de fixer les conditions de délivrance des titres de transport de remontées mécaniques à titre gratuit

Le Conseil de Communauté,  
Après délibéré,

- **FIXE** les gratuités comme suit :

<b>GRATUITÉS 2017/2018</b>			
<u>Accords commerciaux</u>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Titre de transport</b>	<b>Conditions</b>
	Représentants TO - Groupes Selon nombre personnes	Journée	Signature Directeur ou Responsable des ventes
	Clients saison et séjour 10 j et +	Brassard	A la demande
	Employés et propriétaires restaurants d'altitude	Télesiège Mélézet (Piéton uniquement)	Sur liste visée par Directeur
	Clients des RM du Sauze achetant leur forfait primeur (250€) à la foire St Michel le 30 septembre 2017	2 journées par achat de forfait saison Sauze	Liste des forfaits saison vendus ce jour là avec le nom de chaque client
	Clients +75 ans – 5 ans	Journée ou saison	Présentation carte identité
<u>Actions promotionnelles</u>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Titre de transport</b>	<b>Conditions</b>
	Animation station	≤ Journée ou Piéton	Programme OT + demande de gratuité => Signature Directeur
	CCVUSP (Accueil Presse Médias)	Journée ou pluri journalier ou Piéton	Demande de gratuité => Signature Directeur
	Dotation Régie (lots)	Journée ou pluri journalier ou Piéton	Signature Directeur
<u>Procédures administratives</u>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Titre de transport</b>	<b>Conditions</b>
	Attente délivrance de forfait (TO, Photos clients, etc.)	≤ Journée	Signature Directeur ou Responsable des ventes
	Interventions techniques	≤ Journée	Signature Directeur
	Original pour assurance	≤ Journée	Attestation de récupération du forfait signée par le client

	Perte de forfait	Duplicata de forfait suivant le titre	Déclaration de perte + recherche sur le logiciel des ventes
<b><u>Accords partenaires</u></b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Titre de transport</b>	<b>Conditions</b>
	Courses FIS et FFS Nationales, de Ligue ou de Comité départemental (Compétiteurs et officiels)	Journée ou pluri journalier	Demande écrite du club.
	Autres courses (Club, Association diverse, ...)	≤ Journée	Pour les officiels, sur demande écrite du club. Limité à 20 par journée.
	PSIG + PGHM	Saison	Sur liste visée par le Directeur
	Gendarmerie	Saison	Sur liste visée par le Directeur Régie
	Rassemblement Pôle espoir / DDCSPP / FFS ...	≤ Journée	Demande écrite. Signature Directeur Régie ou Responsable des ventes
	DSF Domaines Skiabiles de France	≤ Journée	Accord national sur présentation de la carte DSF
	Régisseurs carte jeune	Saison Ste Anne	4 personnes mentionnées sur une liste visée par le directeur régie
	Club partenaire de la station	Saison Ste Anne	Sur accord préalable, Réservé aux dirigeants, Limité à 3 pour le SCSA et à 3 pour les autres clubs. Liste fournie par le club et signée par le Directeur
<b><u>Accords Fonciers</u></b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Titre de transport</b>	<b>Conditions</b>
	Propriétaires et indivisions	Saison	Selon liste Mairie-Propriétaires AFP + Conventions CCVUSP
<b><u>Accords Sociaux</u></b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Titre de transport</b>	<b>Conditions</b>
	Personnels CCVUSP	Journée	Selon liste CCVUSP Disponible en caisse
	Employés Station Ste Anne	5 journées	Personnel station
	Employés des autres stations	≤ Journée	Sur présentation d'un justificatif de l'employeur
<b><u>Invités</u></b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Titre de transport</b>	<b>Conditions</b>
	CCVUSP	Journée	Validation Présidente au cas par cas
	Régie Ste Anne	Journée	Validation Directeur au cas par cas (maxi 150)

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY.

